



Toulouse, le 27 octobre 2022

Objet : préavis de grève du 5 au 6 novembre 2022 (et nuits attenantes)

Madame la Présidente Directrice Générale,

Les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires et CFDT de Météo-France déposent un préavis de grève pour les journées du 5 au 6 novembre 2022 (et nuits attenantes).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels des centres aéronautiques (CRA) et du service « DSM/Aéro/Prévi ».

Nous dénonçons depuis de nombreux mois les décisions prises dans le cadre de la réorganisation de l'aéronautique à l'appui de nombreuses assemblées générales des personnels.

Forts de ce constat, les personnels ont sollicité les organisations syndicales pour déposer un préavis de grève sur cette plate forme revendicative :

- pourvoir les postes vacants
- Aéro/CNP : revoir l'organisation du travail liée au contrat Air France pour préserver les conditions de travail et la qualité du service rendu à l'ensemble des usagers
- CRA : pas d'accroissement imposé du nombre de vacations hors tour des MCAs et redéfinition du périmètre de ces vacations
- CRA : créer des postes d'adjoint dans les CRA qui n'en sont pas dotés aujourd'hui
- revaloriser la prime de recouvrement ITM/TSM
- revoir et revaloriser l'indemnité pour le travail de nuit
- accorder les différentes mesures indemnitaires aux personnels contractuels

Veuillez agréer, Madame la Présidente Directrice Générale, nos salutations respectueuses.

Pour le SNITM/FO
Jérôme LARTISANT

Pour la CFDT-Météo
Lionel ALTHUSER

Pour le SNM/CGT
François GIROUX

Pour Solidaires-Météo
José CHEVALIER